Tests salivaires : seul un lot de Gigalab est "banni" !

Abderrahim DERRAJI - 2021-08-09 10:24:21 - Vu sur pharmacie.ma

À la suite du courrier adressé le 14 juillet 2021 par la Direction du médicament et de la pharmacie au Conseil national de l'Ordre des pharmaciens et par lequel le ministre de la Santé a ordonné le rappel immédiat du lot 2101S701- 01/2023 du réactif à usage de diagnostic in vitro Gigalab COVID 19 Ag Gold Salive, les pharmaciens ont multiplié les sorties médiatiques pour dénoncer cette décision qu'ils jugent abusive et incohérente eu égard à la situation sanitaire inquiétante que traverse le Royaume. En effet, l'augmentation exponentielle du nombre de cas devrait inciter les autorités sanitaires marocaines à vacciner davantage de personnes, à renforcer les mesures barrières et à dépister le maximum de personnes. Sur le terrain, le Maroc continue à vacciner et on assiste, ces dernières semaines, à une augmentation de la cadence de vaccination. Mais ces efforts louables risquent de ne pas donner l'effet escompté en raison de l'insouciance d'un large pan de la population qui n'applique pas ou peu les mesures barrières et de l'inaccessibilité du test PCR qui coûte 7 fois plus cher qu'un test salivaire. C'est sans doute ce qui a poussé La Confédération des Syndicats des pharmaciens du Maroc à diffuser un communiqué par lequel elle a précisé que le retrait ne concerne que le lot 2101S701- 01/2023 du réactif à usage de diagnostic in vitro Gigalab COVID 19 Ag Gold Salive. Elle a indiqué également que toute autre marque ou lot n'est pas concerné par le courrier du 14 juillet 2021. On ose espérer que le mutisme et l'exclusion feront place à plus de concertation entre les pharmaciens et leur tutelle. C'est le seul moyen de préserver les intérêts de nos concitoyens.